



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 045- APMF/22

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 10/05/2022 publié dans LES NOUVELLES en date du 12/05/2022, ainsi qu'au journal des marchés publics.
2. L'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour les Travaux de réhabilitation du bureau administratif de l'APMF à Toamasina constituant un lot unique et indivisible.
3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.
4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : RANDRIAMBOLOLOMPONIONY Marson Frédéric
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : APMF ALAROBIA - BATIMENT ANNEXE - 2^{ème} ETAGE
5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit être retiré à l'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE, BATIMENT ANNEXE - 2^{ème} ETAGE et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
- Cinq cent mille Ariary (Ar 500 000.00)
. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de l'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE, rez de chaussée - porte 008.
- Cinq cent mille Ariary (Ar 500 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à l'APMF ALAROBIA - Bâtiment annexe - 2ème ETAGE au plus tard le **29/07/2022 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de neuf millions huit cent mille Ariary (Ar 9 800 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire

Soit par Chèque de Banque libellé au nom de l'AGENCE PORTUAIRE, MARITIME ET FLUVIALE et versé au trésor public.

9. Une visite de lieu est obligatoire, elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Bureau de l'APMF Toamasina	15/07/2022	09h:00min	ANDRIANIRENATSARA Marius
1	Bureau de l'APMF Toamasina	14/07/2022	09h:00min	ANDRIANIRENATSARA Marius

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



DE L'ECONOMIE
DES FINANCES
SECTION GÉNÉRALE
DES MARCHÉS PUBLICS
28 JUN 2022

Antananarivo, Le 28/06/2022

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

